



COMMUNIQUE DE PRESSE

Page 1

Réouverture du parc à conteneurs de Binche le 16 août 2010 après une année de travaux de réaménagement

Les parcs à conteneurs sont aujourd'hui devenus des outils incontournables de tri et de valorisation des déchets ménagers. Vous êtes chaque année de plus en plus nombreux à vous y rendre ... c'est tout bénéfique pour l'environnement !

En effet, en 2009, l'IDEA Propreté Publique collectait près de 120.000 tonnes de déchets ménagers (déchets verts, métaux, encombrants, etc.) via les 19 parcs à conteneurs répartis sur le territoire de la région Mons-Borinage-Centre.

Face à ce succès croissant des parcs à conteneurs et aux diverses évolutions du secteur de la valorisation et du recyclage des déchets, il s'est rapidement avéré nécessaire d'étendre le réseau des parcs et par ailleurs de procéder à des extensions de parcs existants. Ainsi trois nouveaux parcs à conteneurs verront prochainement le jour à Obourg, Honnelles et Quévy tandis que 9 installations existantes seront étendues, soit les parcs de Baudour, Binche, Boussu, Colfontaine, Frameries, Jemappes, Manage, Morlanwelz et Soignies.

Le parc à conteneurs de Binche est la première implantation qui a bénéficié d'une véritable cure de jouvence. Les travaux de grande ampleur ont en effet permis de doubler la capacité du parc en termes de nombre de conteneurs (plus de 27) et ainsi permettre d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens et d'optimiser le tri des déchets.

Une voirie d'accès supplémentaire a également été aménagée afin d'améliorer la sécurité des usagers en évitant la formation de files d'attente le long de l'Avenue Léopold III.

Les travaux sont maintenant achevés et les citoyens pourront dès **ce lundi 16 août 2010 à 12h00** venir profiter des nouvelles installations en vue de trier leurs déchets. Les **1.000 premiers visiteurs** recevront un **sac réutilisable** pour faire leurs courses tout en respectant l'environnement ! Petit, pratique et pliable, il sera idéal pour refuser les sacs en plastique dans les magasins (boucherie, boulangerie, pharmacie, etc.).



COMMUNIQUE DE PRESSE

Page 2

Par ailleurs, les parcs à conteneurs sont des outils de tri des déchets mis à disposition de la population pour les déchets produits dans le cadre de l'activité usuelle des ménages. Les parcs à conteneurs ne sont donc pas des « décharges » où l'on peut se débarrasser de tout et n'importe quoi et certainement pas n'importe comment. Le respect de ces règles de tri constitue la garantie d'une valorisation et d'un recyclage optimal des différentes matières collectées.

Enfin, prochainement, c'est le **parc à conteneurs de Morlanwelz** qui fermera ses portes quelques mois pour subir à son tour quelques travaux d'agrandissement afin de mieux vous servir à l'avenir. Merci de votre compréhension.

Plus d'infos sur le tri des déchets dans les parcs à conteneurs ? Demandez la brochure gratuite « **Guide pratique du tri des déchets dans les parcs à conteneurs** » auprès de votre préposé ou en contactant l'IDEA Propreté Publique au 064/41.27.00 ou 064/52.06.80 ou via email : proprete.publique@idea.be.

Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions en matière de tri des déchets ainsi qu'une série d'astuces pour éviter d'en produire trop.



Pour tout renseignement complémentaire contactez
la Cellule Communication au 065/37.57.25.